



LIMOUSIN

Déclaration Liminaire du Sgen-CFDT Limousin

CAPA promotion à la Hors-Classe

Le 27 mai 2019

Quel beau métier, quel beau métier faisons-nous ...

Transmission de connaissances, de valeurs républicaines et démocratiques à notre jeunesse en construction, qui nous donne tant de force et d'énergie.

Mais aujourd'hui, un·e jeune professeur·e avec un master 2, sans grande caricature :

- a une rémunération qui dépasse à peine le Smic, il lui faut quasiment 20 ans pour arriver à 2 000 euros net.... (Salaire de départ d'un ingénieur pas très côté aujourd'hui)
- à qui on va dire « votre salaire n'évoluera pas à cause du gel du point d'indice »
- si votre investissement est jugé très bon, et que vous avez la chance de faire partie du quota promouvable... vous aurez accès à une première promotion à la hors classe autour de 50 ans, et une 2^{ème} promotion autour de 60 ans à la classe exceptionnelle...

Cela ne fait pas rêver ... certes avec le PPCR, l'évolution est rendue sans doute plus juste et plus transparente, il y a un réel progrès... mais cela ne fait pas rêver...

Comme l'a expliqué HERZBERG en son temps, la motivation au travail trouve sa source dans le contenu du travail mais il y a des facteurs d'hygiène au travail, tels la rémunération et la sécurité au travail, qui créent de l'insatisfaction s'ils viennent à être insuffisants...

Si on rajoute à cela :

- les contractuels qui vont devenir encore plus nombreux,
- trop de collègues aujourd'hui en grande souffrance face à des élèves qui sont toujours aussi nombreux dans les classes et difficiles à gérer pour certains d'entre eux.....

Même pour des professeurs solides, aguerris et qui tiennent leur classe... on s'achemine vers de la démotivation ...

Pour augmenter nos revenus, nous n'avons plus qu'une solution : augmenter nos heures supplémentaires, c'est-à-dire, augmenter notre charge de travail et rendre nos conditions de travail encore plus difficiles...

La médecine du travail est quasi - inexistante pour nous (nous sommes sensés être des « sur hommes/sur femmes... ») et l'Etat ne nous prend pas en charge les 50 % de nos frais de mutuelle, comme c'est le cas dans le privé...

Nous avons tous nos faiblesses... et quand les professeur·es « dévissent », c'est déjà trop tard pour les aider... le travail des chefs d'établissement et des IPR s'annonce difficile...

Quel beau métier, quel beau métier faisons-nous ...